

Demande de modifications déposées dans le cadre de l'étude du projet de règlement sur l'enseignement à la maison

Jean-François Roberge, député de Chambly

Article 4

Abroger le deuxième paragraphe du premier alinéa.

Article 14

Abroger le troisième paragraphe du premier alinéa.

Abroger le cinquième paragraphe du premier alinéa.

Abroger le deuxième alinéa.

Article 20

Ajouter après « un accès » le mot « gratuit ».

Article 21

Ajouter après « un accès » le mot « gratuit ».

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE
L'ÉDUCATION

Déposé le : 2018-04-12

N° : CCE-098

Secrétaire : L. Cameron